

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2017 À 18 HEURES 30

N° DEL2017_170 : AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE DE FRÉJAIROLLES - DEMANDE DE
SUBVENTION

L'an deux mille dix sept, le vingt huit septembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 28 septembre 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Thierry DUFOUR, 1^{er} vice-président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Patrice BEDIER

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,

Philippe BONNECARRERE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Patrice BEDIER, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGHE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Elodie NADJAR, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Robert AZAIS, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Stéphane BARDY, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Marie-Louise AT, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,

Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL, Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU, Christian LAFON, Yves CHAPRON

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Geneviève PEREZ (pouvoir à Steve JACKSON), Patrick BETEILLE (pouvoir à Enrico SPATARO)

Votants : 50

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2017

N° DEL2017_170 : AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE DE FRÉJAIROLLES - DEMANDE DE SUBVENTION

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et programmation des travaux

Madame Delphine DESHAIES-GALINIE, rapporteur,

La commune de Fréjairolles souhaite que la communauté d'agglomération réalise des travaux de confortement de structure et de rénovation du revêtement du chemin de la Forêt.

Elle souhaite également rénover la couche de roulement et allonger le corps de chaussée de la rue du village haut.

A l'issue des études de projet, le montant des opérations est évalué à 105 136.50 € H.T.

Afin de permettre la mise en œuvre de ces projets, je vous demande :

- d'inscrire ces opérations dans le fonds de développement territorial – aide à la voirie d'intérêt local – dotation 2017
- d'approuver le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES € HT		RECETTES € HT	
Travaux chemin de la Forêt	91 244.49	Département	14 198.98
Travaux rue du Village Haut	13 892.01	Communauté d'agglomération de l'Albigeois	90 937.52
TOTAL	105 136.50	TOTAL	105 136.50

- de solliciter les subventions prévues au plan de financement auprès du département.
- d'autoriser monsieur le président à procéder à la signature de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du bureau communautaire du 14 septembre 2017,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le montant des opérations « aménagement du chemin de la Forêt et de la rue du Village Haut »

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES € HT		RECETTES € HT	
Travaux chemin de la Forêt	91 244.49	Département	14198.98
Travaux rue du Village Haut	13892.01	Communauté d'agglomération de l'Albigeois	90937.52
TOTAL	105 136.50	TOTAL	105 136.50

SOLLICITE les subventions prévues au plan de financement auprès du département.

AUTORISE la présidente à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération et des marchés y compris les avenants.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DIT QUE dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
 Fait le 28 septembre 2017,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL